

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 4 juin 2018 portant nomination à la commission des comptes de la santé

NOR : SSAE1830436A

La ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'action et des comptes publics et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu l'arrêté du 19 août 1970 portant création d'une commission des comptes de la santé, ensemble les textes qui l'ont modifié,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Mme Dominique Polton, présidente de l'Institut des données de santé, est nommée pour trois ans présidente de la commission des comptes de la santé.

Article 2

Sont nommés pour trois ans membres de la commission des comptes de la santé en qualité de personnalités qualifiées :

M. Antoine Bozio, directeur de l'Institut des politiques publiques (IPP).

Mme Chantal Cases, directrice des statistiques démographiques et sociales à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Mme Karine Chevreul, médecin de santé publique et économiste de la santé, directrice adjointe de l'unité de recherche clinique en économie de la santé d'Île-de-France de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris et de l'équipe épidémiologie clinique, évaluation économique et populations vulnérables de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

M. Philippe Choné, chercheur au Centre de recherche en économie et statistique (CREST) et professeur à l'École nationale de la statistique et des études économiques (ENSAE).

Mme Brigitte Dormont, professeure des universités, titulaire de la chaire santé Dauphine, membre du Conseil d'analyse économique.

M. Roméo Fontaine, chargé de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED).

Mme Carine Franc, chargée de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

M. Pierre-Yves Geoffard, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), professeur à l'École d'économie de Paris.

Mme Valérie Paris, économiste au sein de la division santé de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE).

Mme Marie-Laurence Pitois-Pujade, chef de mission de contrôle général, économique et financier au ministère de l'action et des comptes publics.

M. Jean-Marie Lozachmeur, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique à l'École d'économie de Toulouse (TSE).

M. Gérard de Pouvourville, professeur titulaire de la chaire santé à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC).

Mme Lise Rochoaix, professeure de sciences économiques à l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, membre de l'École d'économie de Paris et titulaire de la chaire Hospinomics.

M. Bruno Ventelou, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) au groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille et à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 4 juin 2018.

Pour la ministre des solidarités
et de la santé et par délégation :
*Le directeur de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques,*
J.-M. AUBERT

Pour le ministre de l'économie
et des finances et par délégation :
*Le directeur général de l'Institut national
de la statistique et des études économiques,*
J.-L. TAVERNIER

Pour le ministre de l'agriculture
et de l'alimentation et par délégation :
*La secrétaire générale du ministère
de l'agriculture et de l'alimentation,*
V. METRICH-HECQUET

Pour le ministre de l'action
et des comptes publics et par délégation :
La directrice du budget,
A. VERDIER